



SUR VOS TABLETTES

› Lundi 13 juillet & mardi 14 juillet

- **Municipalité** Lez'Estivales - Festivités du 13 & 14 juillet (voir flyer).

› Jeudi 16 juillet & 6 & 20 août

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne Mairie - 14h30 à 18h.

› Mardi 1^{er} septembre

- **APE** Café de rentrée / Devant les écoles - 8h.

› Jeudi 3 septembre

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne Mairie - 14h30 à 18h.

› Samedi 12 septembre

- **La Municipalité & les Associations** Forum

des Associations / Complexe sportif Philippe Berthe - 14h à 18h.

- **La Municipalité & les Associations** Soirée Moules d'Isidore / Salle Brassens - 19h30.

› Samedi 19 septembre

- **Municipalité** Pièce de théâtre Épinards et Porte-jarretelles 3 (voir onglet Culture).

› Vendredi 25 septembre

- **Municipalité** Concert de rentrée de l'école de musique (voir onglet Culture).

› Samedi 26 septembre

- **Municipalité** Voyage des aînés (Voir onglet ci-dessous).



HORAIRES D'ÉTÉ

› Mairie de Lezennes

Adaptation des horaires du lundi 13 juillet au samedi 31 août inclus. Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermée le samedi.

› La Poste

Le bureau de poste sera ouvert du mercredi 1^{er} juillet au lundi 31 août. Du mardi au vendredi de 14h à 17h. Celui-ci sera fermé le lundi et le samedi.



PLAN CANICULE

› Plan canicule

En cas de malaise, appelez le 15 / En savoir plus : 0800 06 66 66

Recommandations pour les personnes sensibles (personnes âgées, personnes malades, enfants en bas âge, ...), en cas de fortes chaleurs : Attention ! Certaines personnes sensibles peuvent ne pas avoir conscience de la perception de la soif.

Conseils :

- Buvez régulièrement tout au long de la journée, en évitant les boissons glacées. Pensez à diversifier les apports hydriques sur la journée (eau, jus de fruit, etc.).
- Humidifiez votre corps, douchez-vous régulièrement et utilisez éventuellement un ventilateur.
- Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir entre 11h et 16h.
- Passez 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais.
- Fermez les volets et ventilez bien, aérez les pièces de votre habitation, surtout la nuit s'il fait plus frais.
- Alimentez-vous bien, même si vous n'en ressentez pas le besoin.
- Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.
- Faites-vous héberger chez un parent ou une personne de votre entourage si vous vivez dans un habitat mal adapté à la chaleur.
- Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place à la Mairie. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de vous proposer une aide adaptée si nécessaire.



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE «ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS»

› Appel à candidature

L'existence d'associations nombreuses à Lezennes est une opportunité pour notre commune car cela favorise la vie collective qui nous a manqué pendant le confinement. La pérennité de cette vie associative présente donc indéniablement un intérêt général pour Lezennes et l'engagement des associations doit être encouragé et mérite d'être aidé financièrement. Comment déterminer la meilleure façon d'aider chaque association par les moyens les plus appropriés tout en veillant à l'équité de cette aide et sans interférer dans la vie des associations ? C'est ce à quoi répond la commission d'attribution des subventions qui se réunit 2 fois par an. Cette commission examine les demandes de subvention faites par les associations et fait une proposition qui est ensuite validée et délibérée en conseil municipal. Depuis plusieurs années nous souhaitons que vous puissiez aussi vous impliquer dans les décisions de votre ville et cette commission est donc ouverte aux Lezennois(e)s. Si vous souhaitez y participer, merci d'envoyer votre candidature à jsagette@lezennes.com. Si nous avons beaucoup de demandes un tirage au sort sera effectué pour retenir 4 personnes.



SOCIAL - AÎNÉS - SANTÉ - SOLIDARITÉ

› Voyage des aînés

La sortie des aînés organisée par la municipalité aura lieu le samedi 26 septembre, heure de départ 8h ; heure de retour, au plus tard 20h. Nous vous proposons une visite de la cathédrale d'Amiens, suivi d'un déjeuner croisière sur la péniche « le Picardie ». Nous visiterons ensuite une anguillère (possibilité de faire des emplettes gourmandes).

Vous détenez la carte Lez'aînés, vous avez 60 ans et plus (pour un couple, il suffit que l'un des 2 conjoints remplisse cette condition), les inscriptions et paiements sont à faire en mairie avant le vendredi 4 septembre. Prix : 10 ou 20 euros selon l'imposition. Places limitées (entre 80 et 120 personnes) en fonction des distances sanitaires qu'il faudra appliquer le 26 septembre. Au-delà de 80 inscriptions, les lezennois seront inscrits en « liste d'attente ».

› Ateliers Mémoire

Les ateliers « Mémoire », animés par des bénévoles, se déroulent salle des Rouges Barres les mercredis et vendredis après-midi, à raison d'environ 12 séances par an et par groupe. Ouverts aux lezennois de plus de 60 ans, quelques places sont disponibles. Inscription gratuite en mairie avant le 21 août.

› Adaptation au logement (aide de la MEL)

Une nouvelle aide pour l'adaptation au logement des seniors à revenus modestes et en perte d'autonomie : Le dispositif, sous la forme d'une prime de 5 000 euros, s'adresse aux retraités qui souhaitent procéder à des travaux sur leurs installations sanitaires (douche extra plate, lavabo adapté aux personnes à mobilité réduite, WC rehaussés et barre d'appui ergonomique). Son objectif est de leur permettre de faire réaliser des aménagements dans leur salle de bains et de demeurer ainsi plus longtemps dans leur logement, en autonomie, sans avance de frais ni de reste à charge. Le Groupe Action Logement a élaboré un système sécurisant pour les seniors qui seront accompagnés tout au long de leur démarche par des professionnels de la maîtrise d'ouvrage. Plus d'informations, sur la page dédiée « actionlogement.fr/aide-adaptation-du-logement-au-veillissement ». N'hésitez pas à joindre le contact Action Logement Services réservé aux communes de la MEL : christophe.robin@actionlogement.fr



FOCUS : LEZENNES S'INVITE DANS VOTRE MOBILE GRÂCE AU TÉLÉCHARGEMENT DE L'APPLICATION CITYWALL

La communication de la ville s'adapte au mieux aux besoins de la population, l'application CityWall a plusieurs fonctionnalités :

- **S'informer** : toutes les informations visibles sur les panneaux lumineux ou sur Facebook sont visibles sur l'application.
- **Signaler** : une anomalie sur la chaussée, un objet perdu? Vous pouvez grâce à l'icône « participer » nous signaler tout problème nécessitant intervention en prenant une photo, en la localisant et en mettant un commentaire.
- **Se renseigner** : retrouvez toutes les informations pratiques comme les coordonnées et horaires de la Mairie ou d'autres structures municipales.
- **Être alerté** : un système d'alerte type « push » vous signale des informations importantes que vous avons à vous transmettre rapidement.

Téléchargeable dans l'App Store ou le Google Play : une fois téléchargée, il faut rejoindre la ville de Lezennes pour avoir toutes ces informations.



L'ABÉCÉDAIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE - Extrait

› Bruits de voisinage

Les bruits causés par les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués sur l'ensemble du territoire de la commune de Lezennes que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 8h à 13h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



STADE PIERRE MAUROY

- **LOSC vs STADE RENNAIS****
Dimanche 23 août : 20h

** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'événement (sous réserve de modification de l'horaire de l'événement).
*** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 3h avant l'événement (sous réserve de modification de l'horaire de l'événement).



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

> Été 2020

Afin d'éviter les risques de cambriolage, pensez à organiser votre absence en trouvant une solution pour que votre maison ou appartement paraisse occupé et n'attire pas l'attention des cambrioleurs :

- Faites vider la boîte aux lettres régulièrement par vos voisins ou vos proches. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Prévenez les voisins et les proches de votre absence afin qu'ils puissent garder un œil sur votre logement et informez les également de la personne à contacter en cas de problème.
- Fermez, verrouillez et sécurisez les fenêtres, le garage, les vasistas et les portes de balcon. Fermez à clé le portillon du jardin et enfermez les outils et le mobilier de jardin.
- Fermez et sécurisez les soupiraux et les volets roulants.
- Désactivez l'ouverture automatique de la porte du garage.

Ce que vous ne devriez faire sous aucun prétexte :

- Laisser sur votre répondeur téléphonique des informations concernant votre absence prolongée.
- Poster des informations relatives à une absence prolongée sur Facebook, Twitter ou tout autre site de réseau et partage social.

L'Opération Tranquillité Vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, remplissez le formulaire disponible :

- Police Municipale de Lezennes.
- Commissariat de Villeneuve d'Ascq.
- Accueil de la Mairie.
- www.lezennes.fr

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne (voir lien ci-dessous) ; il est à télécharger, à imprimer et à remplir avant de le transmettre ou de le déposer pour finaliser la demande.

http://www.lezennes.fr/fileadmin/site/images/Services_en_ligne/Police_Municipale/OTV_.pdf



CULTURE

Les manifestations sont organisées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

> MÉDIATHÈQUE

Cet été, votre Médiathèque vous accueille aux horaires suivants :

- Mardi : 11h-13h / 15h-18h
- Mercredi : 10h-12h / 14h-19h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 10h-12h

Pour un accueil optimal, le nombre de personnes présentes en même temps dans la médiathèque reste limité à 5. Le port du masque, non fourni, est obligatoire pour tout usager de 11 ans et plus.

> VIE CULTURELLE

- Pièce de théâtre à la salle Brassens le samedi 19 septembre à 20h « Epinards et Porte-jarretelles 3 ». Inscriptions en mairie début septembre. Places limitées.
- Concert de rentrée de l'école de musique le vendredi 25 septembre à 19h30 à l'église.

> JOURNÉES DU PATRIMOINE

- L'organisation des Journées du Patrimoine dépendra de l'évolution du contexte sanitaire. + d'infos dans le LIQ de septembre.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

Suite au protocole émanant du Département du Nord pour la petite enfance et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les accueils petite enfance / enfance / jeunesse ont été modifiés pour cet été 2020. Un projet d'accueil a été écrit pour chaque structure et envoyé aux familles.

> Espace Petite Enfance :

- Consultation infantile

Pour juillet et août, consultations infantiles à l'UTPAS, 22 rue de l'Innovation 59260 HELLEMES. Sur rendez-vous au 03 59 73 96 60.

- Ateliers d'éveil RAM

Reprise des ateliers du mardi 7 au jeudi 30 juillet à la salle de sport de l'école maternelle, sur inscriptions obligatoires via ram@lezennes.com.

- Fermeture des structures

- Multi Accueil « Les Lutins d'Isidore » :

le vendredi 31 juillet soir, réouverture le lundi 24 août matin.

- RAM « Les Nanous » : du 30 juillet soir, réouverture des permanences à partir du lundi 24 août. Reprise des ateliers d'éveil le jeudi 3 septembre.

> Espace Enfance :

- Centre de loisirs de l'été 2020 :

- Juillet : du lundi 6 au vendredi 31.

- Août : du lundi 3 au vendredi 28.

Les primaires seront accueillis au Complexe sportif et les maternels dans les centres. Effectifs enfants réduits et pas de gîtes sur les 2 mois.

> Espace Jeunesse :

- Centre de loisirs de l'été 2020 :

- Juillet : du lundi 6 au vendredi 31.

- Août : du lundi 3 au vendredi 28.

Pas de camping cette année.



COMMERCES

> Fermetures estivales

- Instants sucrés : fermé le 14 juillet et du dimanche 2 août inclus au dimanche 23 août inclus.
- La Civette : fermée le jeudi et le samedi.
- Bocal Zen : fermé à partir du 24 juillet à 17h ; Réouverture le 18 août à 9h.
- Les 4 vents : fermé du 10 août au 25 août inclus.

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le mardi 4 août & le mercredi 2 septembre.

Tél : 03 20 91 28 27.

Adresse : 32 rue Gambetta



ÉTAT CIVIL

Enregistrés depuis le 15 mars 2020.

Sincères condoléances à la famille de :

- > Raphaël MESTDAGH
- > André RIQUIER
- > Micheline MILLEVILLE
- > Roland LEFEBVRE
- > Jeanne FANTASIA
- > François GOURCEROL
- > Christian MILLEVILLE
- > Alain BOUCHEREAU DEMAINVILLE

Bienvenue à :

- > Gabin PARIS
- > Margot DEPIQUIGNY
- > Thomas VERNADAL
- > Alexandre THUAUD
- > Thilio SANDOZ
- > Kayden MOUTOU KIBA
- > Charlotte LEROY DERAMBURE
- > Mehdy FERLICOT



PERMANENCES

- Emploi et Formation

Pas de permanence en août.

- ACTIOM « mutuelle solidaire » :

Pas de permanence.

- ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Pas de permanence.

<https://www.adilnord.fr/nos-permanences>

- PACS :

Sur rendez-vous en téléphonant en mairie.

- AIAVM (Aide aux Victimes) :

Pas de permanence.

- Conciliateur de justice :

Pas de permanence.

- Député :

Permanence de Monsieur le Député en Mairie de Lezennes le 1er mardi du mois de 15h30 à 17h30. Avec ou sans rendez-vous.

Tél : 06 48 44 25 91

- Conseiller Info Energie

Pas de permanence.

- Permanence Urbanisme

Le samedi 11 juillet de 9h à 12h en Mairie. Sans rendez-vous.

Retrouvez nous aussi sur...

www.facebook.com/VilledeLezennes

www.lezennes.fr

Téléchargez l'application CityWall

Contact : mairie@lezennes.com



Flashez ce QR code pour télécharger l'application CityWall.



DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition

les samedis 18 juillet et 22 août de 11h à 13h

Centre Technique Municipal

Si vous souhaitez recevoir le LIQ par mail, vous pouvez envoyer un mail à mairie@lezennes.com en indiquant vos mail, nom et prénom.

COLLECTE DES D M S

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux

les samedis 18 juillet et 22 août de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens